



DIALOGUE NATIONAL
SUR LE FINANCEMENT DE LA SANTE
INVESTIR DANS LA SANTE POUR UN AVENIR MEILLEUR !

POINT DU DIALOGUE NATIONAL SUR LE FINANCEMENT DE LA SANTE

**Dr KOBENAN, Officier de Liaison du GFF
Cabinet du MSHP**



1. Introduction.
2. Que retenir du DNFS?
3. Les principaux engagements.
4. Les recommandations.
5. Conclusion.

POINT SUR LE DNFS

1- Introduction (1/2)

- ▶ Organisation du 1er Dialogue National sur le Financement de la Santé (DNFS) du 15 au 18 Avril 2019.
- ▶ Plateforme inclusive et lieu de rencontre de toutes les parties prenantes du secteur de la santé : (i) le Gouvernement, (ii) les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), (iii) le Secteur Privé, et (iv) la Société civile.
- ▶ Analyse de la situation du financement de la santé en Côte d'Ivoire au regard des défis pour l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) et l'accélération de la marche vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).

POINT SUR LE DNFS

1- Introduction (2/2)

- ▶ Quatre objectifs étaient poursuivis par le dialogue :
 - (i) Engager et impliquer toutes les parties prenantes du système de la santé dans le processus de mobilisation des ressources en faveur de la santé,
 - (ii) Aligner toutes les parties prenantes du système sur le Dossier d'Investissement National,
 - (iii) Mener un plaidoyer pour les réformes clés nécessaires,
 - (iv) Mener une Campagne de Communication Nationale sur l'ensemble des réformes.

- ▶ Le DNFS s'est déroulé en deux phases (i) un pré dialogue du 15 au 17 Avril 2019 et (ii) un Dialogue National dénommé « Sommet Présidentiel » qui s'est tenu le 18 Avril 2019.

POINT SUR LE DNFS

2- Que retenir du DNFS ? (1/7)

Le pré-dialogue a permis de faire quatre principaux constats :

- ▶ 1. Le sous financement de la santé avec seulement 5,9% du budget de l'Etat affecté au système de santé;
- ▶ 2. La Côte d'Ivoire a les dépenses totales de santé parmi les plus importantes de la région, mais reste l'un des pays aux résultats de santé les plus faibles ;
- ▶ 3. Seulement 26% des dépenses en santé sont financés par le Gouvernement alors que la contribution des ménages dépasse 43% ;
- ▶ 4. Les soins primaires ambulatoires ne représentent que 19% des dépenses publiques de santé.

Ces constats sont des défis que le Gouvernement Ivoirien doit relever afin d'améliorer l'accès aux soins et services de santé de qualité et améliorer les indicateurs de santé.

POINT SUR LE DNFS

2- Que retenir du DNFS ? (2/7)

La problématique du financement de la santé en Côte d'Ivoire est essentiellement liée à :

- ▶ (1) un problème d'efficience dans la gestion des ressources disponibles, et
- ▶ (2) un volume insuffisant de ressources financières publiques pour atteindre la CSU.

En outre, il est à noter une transition anticipée des partenaires au développement à mesure que le développement économique du pays affiche progressivement de meilleurs résultats.

POINT SUR LE DNFS

2- Que retenir du DNFS ? (3/7)

- ▶ Les réflexions sur la problématique du financement de la santé ont mené la Côte d'Ivoire à écrire, de manière inclusive, son Dossier d'Investissement national (DI) 2020-2024 qui vise à harmoniser les ressources internes et externes autour des priorités nationales en santé.

Le DI a quatre approches stratégiques :

- ▶ (i) Sensibilisation des communautés pour accroître la demande de soins et changer les pratiques,
- ▶ (ii) Amélioration de l'offre de services de santé de qualité,
- ▶ (iii) Renforcement du système pour accroître la disponibilité des services et des intrants stratégiques,
- ▶ (iv) Mobilisation des ressources pour améliorer l'accès et la demande des services.

POINT SUR LE DNFS

2- Que retenir du DNFS ? (4/7)

Les 4 approches stratégiques soutiennent les 7 interventions prioritaires que sont :

1. Santé communautaire,
2. Fonctionnalité et qualité des soins de santé primaires,
3. Chaîne d'approvisionnement,
4. Ressources humaines,
5. Informations sanitaires,
6. Intégration du secteur privé,
7. Réformes de financement du secteur de la santé.

POINT SUR LE DNFS

Partenaires Techniques et Financiers

Les principaux obstacles :

1. la complexité des procédures et la multiplicité des unités de gestion face à une faible capacité de la partie nationale pour y répondre,
2. la faible coordination des partenaires qui expose au risque de doublons,
3. la faible visibilité sur les ressources extérieures à moyen et long terme,
4. l'absence d'une stratégie nationale pour mobiliser plus de ressources domestiques notamment dans l'optique de préparer la transition.

POINT SUR LE DNFS

Partenaires Techniques et Financiers

Les PTF ont proposé entre autres les actions suivantes :

1. veiller à ce que la Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé prenne en compte les aspects de coordination, d'alignement, d'intégration, d'harmonisation de l'aide extérieure ;
2. explorer les voies novatrices pour augmenter le financement de la santé en ce qui concerne les ressources extérieures
3. utiliser les fonds extérieurs comme un catalyseur pour mobiliser plus de ressources internes;
4. utiliser la parafiscalité et l'augmentation de la part du budget de la santé dans le budget de l'Etat pour améliorer le financement de la santé

POINT SUR LE DNFS

Partenaires Techniques et Financiers

Les PTF ont proposé entre autres les actions suivantes :

5. améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources par le renforcement de la gouvernance et de la redevabilité, l'amélioration le système d'information pour la prise de décision, l'élaboration d'une cartographie dynamique des financements et des interventions des partenaires extérieurs et enfin le passage effectif à la budgétisation pluriannuelle axée sur les résultats ;
6. organiser une table ronde des partenaires pour la mobilisation des ressources extérieures en faveur du dossier d'investissement ;

POINT SUR LE DNFS

Partenaires Techniques et Financiers

Les PTF ont proposé entre autres les actions suivantes :

7. élaborer un plan de transition ou de soutenabilité des ressources extérieures vers les ressources nationales et
8. redynamiser le GSS par une revue et/ou révision/application de ses TDR pour assurer une meilleure coordination des PTF sur le DI et assurer le dialogue avec le niveau décisionnel (Ministère de la Santé et Gouvernement)

POINT SUR LE DNFS

3- Les principaux engagements (1/4)

L'État s'engage à :

1. Mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour plus d'efficacité : décentralisation, réforme hospitalière, financement basé sur la performance, passage au budget programme, mutualisation des risques par la couverture maladie universelle.
2. Renforcer les ressources humaines de santé avec une répartition équitable sur le territoire national.
3. Assurer le financement adéquat du secteur de la santé ; augmentation du budget, allocation des ressources aux priorités nationales définies dans le DI, transparence et bonne gouvernance des ressources financières, poursuite et pérennisation du dialogue national sur le financement de la santé.

POINT SUR LE DNFS

3- Les principaux engagements (2/4)

Les PTF s'engagent à :

1. Renforcer l'harmonisation des procédures entre partenaires internationaux et le Gouvernement pour favoriser l'intégration des financements extérieurs et la préparation de la Côte d'Ivoire pour la meilleure transition possible vers le financement du secteur de la santé par des ressources nationales.
2. Aligner leurs priorités et interventions sur celles définies par le Gouvernement notamment à travers le Dossier d'Investissement National élaboré pour soutenir la mise en œuvre du PNDS ;
3. Accompagner les efforts du Gouvernement pour améliorer l'efficacité des ressources existantes et dans ses efforts pour mobiliser des ressources additionnelles.

POINT SUR LE DNFS

3- Les principaux engagements (3/4)

La société civile s'engage à :

1. Susciter la demande des services de santé et améliorer l'offre de service de santé.
2. Assurer un rôle de veille pour renforcer la redevabilité autour du financement de la santé et la qualité des services.
3. Renforcer et promouvoir les mécanismes endogènes de mobilisation de ressources.

POINT SUR LE DNFS

3- Les principaux engagements (4/4)

Le Secteur Privé s'engage à :

1. Poursuivre le dialogue avec l'Etat sur les modalités d'extension de la CMU à l'ensemble des établissements sanitaires privés.
2. Encourager les entreprises à investir davantage dans les soins de santé primaires et communautaire, ainsi que dans l'amélioration des plateaux techniques et des infrastructures sanitaires.
3. Contribuer à la réalisation d'une cartographie des ressources et d'une étude sur la contribution du Secteur Privé au domaine de la santé pour aligner la Responsabilité Sociétale des Entreprises avec le DI.

POINT SUR LE DNFS

4- Les recommandations (1/2)

1. Augmenter progressivement le budget de l'état alloué à la santé vers la cible d'Abuja de 15% ;
2. Exploiter le potentiel des financements innovants et le partenariat public-privé ;
3. Réorienter la priorité des investissements vers les soins de santé primaires;

POINT SUR LE DNFS

4- Les recommandations (2/2)

4. Prioriser les 3 reformes structurants de financement de la santé : la généralisation de la CMU, la mise à l'échelle et l'internalisation du PBF, et la réforme hospitalière ;
5. Aligner les procédures des PTF pour réduire les lourdeurs administratives et les inefficacités ;
6. Aligner les financements internes et externes sur les priorités nationales définies dans le PNDS et le Dossier d'Investissement élaboré pour son opérationnalisation.

POINT SUR LE DNFS

5- Conclusion (1/2)

- ▶ Le Dialogue National sur le Financement de la Santé a connu un succès avec la participation de plus de 800 personnes représentant toutes les parties prenantes.
- ▶ L'entièreté de l'agenda planifié a été exécutée et les quatre objectifs poursuivis par le dialogue ont été largement atteints.
- ▶ Au bout de 4 jours d'une discussion franche, les participants ont pu faire un diagnostic, ont proposé des solutions et ont pris un certain nombre d'engagements.
- ▶ La volonté du Gouvernement de remédier à la situation du secteur de la santé s'est traduite par une volonté d'accroître le budget de la santé d'au moins 15% par an.

POINT SUR LE DNFS

5- Conclusion (2/2)

- ▶ La généralisation de la CMU pour permettre à chaque citoyen de bénéficier des soins de qualité sans risque financier est au cœur des réformes structurantes dans lesquelles le pays est déterminé à investir.
- ▶ Les engagements fermes des parties prenantes à soutenir ces réformes sont entre autres des résultats de ce dialogue national inclusif sur le financement de la santé.
- ▶ Le Dossier d'Investissement National de la Côte d'Ivoire, qui vise à supprimer les principaux goulots d'étranglement du système de santé, a été salué comme un outil fédérateur et mobilisateur pour ces acteurs.



**MERCI DE
VOTRE ATTENTION**